Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Maroc
Service économique régional de Rabat

Rabat, le 15 décembre 2020
Affaire suivie par : A. FRANÇOIS

France-Maroc : panorama de notre relation économique bilatérale

1. En raison de la montée en puissance de l'industrie exportatrice marocaine, la France, deuxième partenaire commercial du Maroc, présente depuis 2012 un solde bilatéral déficitaire. De 2012 à 2019, nos importations en provenance du Maroc ont augmenté de 70,5 % tandis que nos exportations vers le Royaume n'ont progressé que de 18,3 %. Dans ces conditions, notre solde bilatéral est passé d'un excédent de 753 M EUR à un déficit de 816 M EUR. Cette tendance, bien que générale en raison du développement industriel du Maroc, a été particulièrement accélérée par la montée en puissance de l'industrie automobile marocaine. En conséquence, la France est désormais le deuxième fournisseur du Royaume, détenant 12,2 % des parts de marché derrière l'Espagne (15,6 %) *(annexe 1)*. A noter que le Maroc est le 19e partenaire commercial de la France en 2018 et premier partenaire africain, représentant environ 1 % du total de son commerce extérieur.

Sur les principaux postes, notre solde bilatéral en 2019 s'organise comme suit *(annexe 2)* :

Principaux postes bénéficiaires :

- Machines industrielles et agricoles, machines diverses : 392,4 M EUR (contre 386,3 M EUR en 2018) ;
- Produits métallurgiques et métalliques : 336,6 M EUR (contre 278,5 M EUR en 2018) ;
- Produits informatiques, électroniques et optiques : 205,6 M EUR (contre 202,6 M EUR en 2018).

Principaux postes déficitaires :

- Matériels de transport : -1 343,5 M EUR (contre -1 017,7 M EUR en 2018) ;
- Textiles, habillement, cuir et chaussures : -646,5 M EUR (contre -685,8 M EUR en 2018) ;
- Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et aquaculture : -313,0 M EUR (contre -535,2 M EUR en 2018).

2. Notre déficit bilatéral a augmenté de 9,4 % à 656 M EUR sur les 10 premiers mois de l'année 2020 en g.a., en raison d'un recul plus marqué de nos exportations que de nos importations (-13,8 % contre -10,8 %). Bien que la sécheresse de la campagne agricole 2019-2020 ait contraint le Royaume à importer davantage de blé (notamment en provenance de France), notre déficit agricole a augmenté de de 5 % à 213 M EUR. En parallèle, dans le contexte de la crise sanitaire, notre solde sur les produits d'équipement électriques et ménagers s'est inversé (passant d'un excédent de 27,9 M EUR à un déficit de 24,3 M EUR) et certains de nos excédents traditionnels se sont repliés : -35 % pour les produits en caoutchouc et en plastique ; -33 % pour les produits métallurgiques et métalliques ; -23 % pour les machines industrielles et agricoles. L'accroissement de notre déficit bilatéral est toutefois partiellement contenu par la diminution de 9 % à 969 M EUR de notre déficit sur les matériels de transport (premier déficit bilatéral, lié à nos importations d'automobiles). Le deuxième semestre 2020 semble donc effacer la réduction de notre déficit commercial survenue au cours du premier semestre (liée à nos bonnes exportations de blé jusque juillet et à l'arrêt temporaire des exportations automobiles marocaines).

3. Premier investisseur étranger au Maroc, la France, présente dans tous les secteurs de l'économie marocaine, est surtout engagée dans le secteur des services. Avec 10,8 Md EUR en 2019, la France est, en stock, le premier investisseur étranger du Royaume, étant à l'origine de 35 % de son stock total d'IDE. En outre, la France est le premier pays émetteur de flux net des IDE reçus par le Maroc (2,7 Md MAD en 2019, soit 17,5 % du total), devant le Luxembourg (1,9 Md MAD, soit 12,4 %) et l'Espagne (1,5 Md MAD soit 9,8 %). Nos IDE au Maroc, bien que diversifiés dans tous les pans de l'économie marocaine, sont largement concentrés dans les services (trois-quarts du stock). Le

secteur bancaire et assurantiel est le premier récipiendaire d'IDE français, représentant 41,5 % du stock, suivi par le secteur immobilier (22,3 %). L'industrie manufacturière, au troisième rang, capte 16,7 % des IDE français en stock, essentiellement dans l'industrie alimentaire. Avec plus de 950 filiales d'entreprises françaises recensées, le Maroc est la première destination des investissements français sur le continent africain (19% du stock total des IDE français en Afrique en 2017). A noter qu'une trentaine d'entreprises du CAC 40 sont présentes au Maroc.

4. Premier pays d'origine des transferts financiers de la diaspora marocaine et du contingent de touristes, la France est le principal pourvoyeur de devises du Maroc. En 2019, les transferts financiers des Marocains résidant en France (MRE) ont atteint 2,3 Md EUR, soit 35,2 % du total des transferts reçus à ce titre par le Royaume. Par ailleurs, la France fournit traditionnellement le premier contingent de touristes étrangers, ce fut encore le cas en 2019, avec 4,2 M d'arrivées (soit 33 % du total des arrivées). Leurs dépenses se sont élevées à plus de 2 Md MAD. Après une année record en 2019, la crise du Covid et les mesures prophylactiques qu'elle entraîne devraient faire diminuer l'activité touristique marocaine d'environ 60 % sur l'ensemble de l'année et ce, malgré la réouverture des frontières aux touristes depuis septembre 2020.

5. Aide institutionnelle : le Maroc est le premier récipiendaire des financements de l'AFD et bénéficie de nombreux instruments de la DG Trésor et de BPI France.

- **Le Maroc est le premier bénéficiaire des financements de l'AFD dans le monde**, avec une exposition (encours + restes à verser signés) de 2,4 Md EUR au 30 juin 2020. L'AFD a octroyé 479,8 M EUR au Maroc en 2019 (dont 46 M EUR par PROPARCO). Pour la seule année 2019, 582,6 M EUR de convention ont été signés.
- **L'encours des prêts du Trésor** (décaissements moins remboursements) **s'élevait à 911 M EUR** à fin juin 2020, principalement concentré dans le secteur des transports (LGV, tramways de Rabat et de Casablanca).
- Entre 2000 et 2018, **34 études FASEP ont été conduites au Maroc** (en particulier dans le secteur de l'eau) pour un montant total de 100,1 M EUR (dont 75 M EUR de don exceptionnel pour l'assistance technique de la LGV).
- En 2015, **la Direction générale du Trésor a accordé une ligne de don (4 M EUR) et de prêt (21 M EUR)** dédiée au financement des PME marocaines. Une ligne de garantie française est associée à ce financement. En 2016, le montant du don affèrent a été relevé (de 2 M EUR supplémentaires). A ce jour, 6,9 M EUR d'exportations d'origine française ont bénéficié de ce mécanisme de co-financement avec le secteur bancaire (4,5 au titre de la ligne française et 2,4 au titre du financement bancaire local).
- Au 31 août 2020, **l'encours BPI souverain en assurance-crédit au Maroc atteignait 710,0 M EUR.** Les secteurs des transports, de l'énergie et de l'équipement industriel bénéficient de ces garanties.

Annexe 1 : Principaux clients et fournisseurs du Maroc en 2019 (en part de marché)

Clients		Fournisseurs	
1. Espagne : 24,1 %	6. Brésil : 2,9 %	1. Espagne : 15,6 %	7. Allemagne : 4,9 %
2. France : 21,6 %	7. Inde : 2,9 %	2. France : 12,2 %	8. Portugal : 2,8 %
Afrique (hors UMA) : 5,9 %	8. Pays-Bas : 2,7 %	3. Chine : 10,1 %	9. Russie : 2,7 %
3. Italie : 4,7 %	9. Royaume-Uni : 2,5 %	4. Etats-Unis : 7,3 %	10. Arabie Saoudite : 2,4 %
4. Etats-Unis : 4,0 %	10. Turquie : 2,2 %	5. Italie : 5,4 %	11. Inde : 2,3 %
5. Allemagne : 3,2 %	*UMA : 1,8 %*	6. Turquie : 5,2 %	*Afrique (hors UMA) : 2,1 %*

Annexe 2 : Ventilation sectorielle des importations françaises en provenance du Maroc et des exportations françaises à destination du Maroc

Importations en provenance du Maroc en 2019 en pourcentage

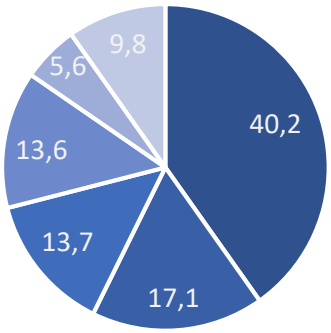

- Matériels de transport (dont 22,7% pour l'automobile)
- Textile, habillement, cuir et chaussures
- Equipements mécaniques, matériel électrique et électronique
- Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture
- Produits des industries agroalimentaires
- Autres

Exportations à destination du Maroc en 2019 en pourcentage

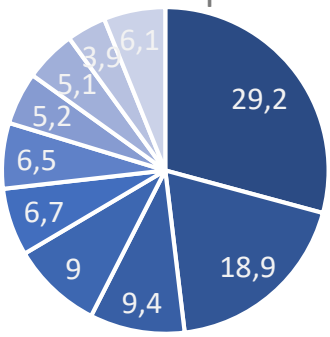

- Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique
- Matériels de transport
- Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture
- Produits métallurgiques et métalliques
- Produits chimiques, parfums et cosmétiques
- Textiles, habillement, cuir et chaussures
- Produits des industries agroalimentaires
- Produits en caoutchouc et en plastique
- Produits pharmaceutiques
- Autres